

# Note : La stratégie bas carbone de SOCA

Pour définir sa stratégie alignée avec l'Accord de Paris, SOCA a suivi une formation proposée par l'ADEME : « *Comprendre la transition bas carbone et comment se mettre en marche vers une stratégie de décarbonation* ».

Pour rappel, en 2015 a eu lieu l'historique COP21 où l'Accord de Paris a été signé par 196 pays, avec 3 objectifs principaux :

- Limiter l'augmentation de la température moyenne à 2°C et si possible à 1.5°C
- Atteindre la neutralité carbone au niveau mondial au cours de la 2<sup>ème</sup> moitié du siècle
- Communiquer et réviser les objectifs tous les 5 ans

Pour la France, la stratégie s'est précisée :

- Neutralité carbone en 2050 : il faut diviser par 6 nos émissions par rapport à 1990
- SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) : -28% d'ici 2030 par rapport à 2015 (ex : pour les transports avec la décarbonation totale, utilisation de matériaux neutre en carbone pour les bâtiments neufs etc.)

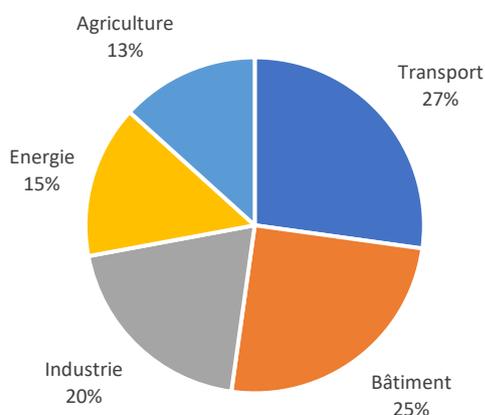
L'objectif de la SNBC est de suivre collectivement un même chemin pour atteindre une société décarbonée, y compris le secteur privé avec des objectifs bien définis.

Pour atteindre sa cible en 2030 et passer de 408 Mt eqCO<sub>2</sub> en 2022 à 270 Mt, la France devra encore réduire ses émissions de 138 Mt.

Pour rappel, l'industrie française c'est 20% des émissions totales de GES<sup>1</sup> en France, soit 82 Mt eqCO<sub>2</sub>. L'objectif est de réduire les émissions industrielles de 33 Mt.

Un des axes stratégiques choisi concernant l'industrie est la diminution des émissions provenant des PME de 11 Mt eqCO<sub>2</sub>.

## Objectifs nationaux de réduction par secteur



### 1) Contexte SOCA

SOCA est une PME familiale de 40 collaborateurs, impliquée environnementalement et énergétiquement, des valeurs partagées dans la Charte Ethique. En 2023, SOCA s'est engagée dans divers projets pour défendre ces valeurs.

#### a. Booster Mobilier Circulaire

En collaboration avec l'association Les Canaux (Paris), SOCA est accompagnée par divers partenaires pour développer un meuble uniquement à partir **de chutes de production**. L'accompagnement dure

---

<sup>1</sup> GES : Gaz à Effet de Serre

de janvier 2023 à septembre 2024 avec coaching design, développement du meuble, étude de marché, mise en place du catalogue et commercialisation.

L'objectif pour SOCA est de mettre un pied dans **l'économie circulaire** pour, par la suite, travailler en synergie avec d'autres entreprises en valorisant les rebuts.

### b. Valorisation des mousses PU

Dans le processus de production, SOCA produit une quantité non négligeable de chutes de mousses polyuréthane (PU), à hauteur de 150 kg/semaine. Cette matière, au pouvoir calorifique et isolant important, mérite d'être **valorisée** et non enfouie.

Pour améliorer sa gestion des mousses, SOCA est en recherche de solutions innovantes pour la valorisation après avoir investi dans une presse à balle pour les compacter. Un échange est en cours pour une synergie entre entreprises, notamment pour être réutilisée en isolation de cabine. Un deuxième échange est en cours avec une société de valorisation matière, permettant de transformer les mousses en CSR<sup>2</sup> grâce à son PCI important (Pouvoir Calorifique Inférieur = quantité d'énergie libérée lors de la combustion).

### c. Estuaire Energie

SOCA est devenue sociétaire d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) créé par la CCI Nantes St-Nazaire. L'objectif est de permettre aux entreprises de reprendre la main sur leurs consommations et factures énergétiques.

Estuaire Energie souhaite répondre efficacement à la crise énergétique en axant ses actions sur 4 volets :

- **Stratégie, sourcing et suivi contractuel** : Campagnes d'achats électricité et gaz, accès aux stratégies d'achats de grands comptes, allotissement industriel/tertiaire, allotissement tout renouvelable, accompagnement sur les composantes des factures, dans vos estimations budgétaires...
- **Décarbonation et soutien aux ENR** : Achats d'énergie renouvelable, accompagnement dans vos actions de sobriété et d'efficacité énergétique (audit bâtiment, parc machines...).
- **Production d'énergies renouvelables** : Soutenir les projets de production d'énergies renouvelables et locales, réinvestir des réserves impartageables dans des projets de transition énergétique, accompagner les entreprises dans leurs propres projets de production d'énergie...
- **Informier et accompagner** : Organisation de formations et webinaires, relai d'information et partage d'expériences pour permettre aux dirigeants de comprendre et donc de mieux gérer le volet énergétique.

Source : CCI Nantes St-Nazaire

SOCA a alors l'honneur de contribuer à la transition énergétique en inscrivant l'énergie dans sa stratégie de l'entreprise.

---

<sup>2</sup> Combustible Solide de Récupération : est un type de combustible principalement préparé à partir de déchets combustibles pour être brûlés dans des chaudières ou fours adaptés (cimenteries en général) ou en usines d'incinération

## 2) La SNBC à l'échelle de SOCA

Pour respecter l'Accord de Paris, il est essentiel de sectoriser et de développer une méthode pour les industries. Voici la méthode préconisée par l'ADEME, sur base de la SBT<sup>3</sup> (Science Based Target) et l'ACT<sup>4</sup> (Assessing low Carbon Transition Initiative).

1. Conformité à la réglementation en vigueur
2. Suivi des recommandations
3. Anticipation des réglementation futures
4. Suivi des émissions
5. Alignement sur l'Accord de Paris
6. Stratégie et plan de transition
7. Validation par un tiers indépendant
8. Communication transparente

Plusieurs points sont alors étudiés par SOCA.

Pour respecter la réglementation en vigueur, SOCA suit trimestriellement sa veille réglementaire en collaboration avec un prestataire spécialisé.

Pour anticiper, suivre les recommandations ainsi que les émissions, SOCA s'engage à effectuer son **bilan carbone** en **2024** avec l'organisme de formation IFC (Institut de Formation Carbone) en collaboration avec l'ADEME. L'objectif est de recenser, quantifier et classer les 3 scopes en fonction du périmètre étudié.

Pour rappel, les 3 scopes sont :

- Scope 1 : les émissions directes de l'entreprise
- Scope 2 : les émissions indirectes liées à l'énergie
- Scope 3 : les émissions indirectes en amont et en aval

La stratégie et le PTS (Plan de Transition Sectoriel) se porteront sur 4 leviers :

- L'évaluation de la vulnérabilité de la transition
- La réduction des émissions des 3 scopes après identification et priorisation des leviers pertinents
- Produits bas carbone (économie circulaire, utilisation de bois local)
- Financement de projet hors chaîne

Collaborateurs, fournisseurs, clients : la stratégie bas carbone est l'affaire de tous. Tous les acteurs seront impérativement impliqués dans la démarche.

---

<sup>3</sup> Initiative internationale portée depuis 2015 qui propose de passer du budget carbone planétaire à l'échelle de l'entreprise

<sup>4</sup> Lancée lors de la COP21 par l'ADEME, l'ACT sectorise une entreprise pour évaluer la stratégie de décarbonation